

Réunion du conseil municipal du 11 janvier 2021
Compte rendu intégral et délibérations

Le Conseil Municipal de la Commune de Commana s'est réuni le lundi 11 janvier 2021 à 20 heures, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Philippe GUEGUEN, Maire.

Etaient présents, les conseillers municipaux en exercice :

Mme Patricia QUERE - M. David QUEINNEC – Mme Fanny SAINT GEORGES – M. Denis GODEC – Mme Nathalie CORLOUER – M. Kevin LOISEL – Mme Florence LE MER – M. Marcel LAVIEC – Mme Jennet LEYDET – M. Benoît BARANTAL – Mme Valérie POULIQUEN – Mme Sabrina MORVAN - M. Yvan LEDEMÉ

Absent, excusé : M. Ludovic LE BRAS, qui avait donné pouvoir à Mme Sabrina MORVAN.

Date de la convocation : le 5 janvier 2021

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CORLOUER

Délibération n° 2021 – 01 : Dénomination des voies du Hameau des Jonquilles

M. le Maire invite le Conseil Municipal à dénommer les rues du lotissement créé par délibération du 25/03/2016, jouxtant le lotissement communal des Aubépinés et bordant la Rue des Bruyères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la dénomination suivante des rues:

«Allée de la Penzé », pour celle la plus proche de la RD11

et « Allée des monts d'Arrée », pour celle plus proche de la RD211.

Délibération adoptée par 15 voix pour.

Eclairage public

En raison du couvre-feu lié à la pandémie de COVID 19, les horaires de l'éclairage public sont modifiés ; ils sont les suivants : allumage à 6 h 30 ; extinction à 20 h 30.

Label Communes du Patrimoine Rural

Afin de préparer le dossier de renouvellement de ce label ; le conseil municipal décide de mettre en place un groupe de travail composé de : Mme Patricia QUÉRÉ, Mme Fanny SAINT-GEORGES, M. Yvan LEDEMÉ. La possibilité d'ouverture de ce groupe de travail à la population est évoquée.

Conseil municipal des jeunes

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- élections : 28 mars 2021

- réunion publique : le 12 février de 18 :30 à 19 :30

- intervention dans les écoles par des conseillers municipaux en charge du dossier : le 19 janvier à l'école de La Pierre Bleue, le 21 janvier à l'école Diwan.

Commission Transition écologique

Mme Fanny SAINT-GEORGES informe l'assemblée de la composition de la commission ouverte aux habitants (19 personnes) et indique que la prochaine réunion se tiendra le 28

janvier. Elle rend compte du travail mené avec le service de restauration scolaire et la Maison de la Bio, en vue de se conformer à la loi EGALIM, et précise que des possibilités de financements spécifiques ont été mises en place par les pouvoirs publics dans cet objectif. Elle rend compte également de l'avancée du projet de création d'un jardin pédagogique en lien avec les écoles.

Réflexion sur un projet d'implantation d'un hameau léger à Commana.

Mme SAINT-GEORGES évoque le Pacte pour la transition et fait part du constat que les citoyens sont de plus en plus nombreux à rechercher de nouveaux modes d'habitats. Ceux-ci peuvent être par exemple des éco-hameaux, permettant à des collectifs d'habitants d'installer sur un terrain communal (via un bail emphytéotique) des habitats légers, démontables, déplaçables. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal un représentant de l'association Hameaux Légers viendra présenter son association et les modalités d'un possible partenariat avec la commune.

PLUi (plan local de l'urbanisme intercommunal)

Une présentation du projet de PLUi sera faite lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Présentation du RGPD (Règlement général sur la protection des données)

M. David QUEINNEC présente au conseil municipal une vidéo expliquant ce qu'est le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le RGPD s'inscrit dans la continuité des principes initialement présents dans la loi informatique et libertés de 1978 ; il est rentré en application le 25 mai 2018 ; le texte passe d'une logique de contrôle à priori à une logique de responsabilisation de tous ceux qui traitent de données personnelles, entreprises, comme collectivités territoriales.

Cette réglementation renforce le droit des personnes sur leurs données personnelles ainsi que la sécurité des données et prévoit des sanctions importantes en cas de manquement à ces obligations.

Respecter les règles de protection des données à caractère personnel est un facteur de transparence et de confiance à l'égard des administrés. C'est aussi un gage de sécurité juridique pour les élus, responsables des traitements.

On entend par traitement des données tout traitement, qu'il soit automatisé (informatique) ou non (dossiers papiers, listings manuels, etc....)

La Commune de COMMANA a par convention mutualisée Communes /Communauté de Communes / CDG 29 confié la mission de délégué à la protection des données au CDG 29 ; un relai interne à la collectivité a également été désigné. Un affichage permanent en mairie permet au public de connaître, aux fins de saisine, les coordonnées du délégué à la protection des données personnelles et du relai interne de la collectivité.

Questions diverses

Tarifs de la redevance des ordures ménagères

M. le Maire communique au conseil municipal les informations relatives à l'augmentation de la redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères.

Chiffres de la population au 1^{er} janvier 2021

Les chiffres de la population notifiés par l'INSEE pour être applicables au 1^{er} janvier 2021 sont les suivants :

- population municipale : 1017,
- population comptée à part : 26,
- population totale : 1043.

Halle des sports

Mme Sabrina MORVAN fait part de problèmes d'étanchéité de la halle des sports. M. le Maire indique qu'effectivement il y a lieu de programmer des travaux pour y remédier (étanchéité des façades, de la toiture, remplacement d'huisseries).

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne réclamant la parole, la séance est levée à 21 heures 42 mn.

Réunion du conseil municipal du 11 janvier 2021

Table des matières

Délibération n° 2021 – 01 : Dénomination des voies du Hameau des Jonquilles	1
Eclairage public	1
Label Communes du Patrimoine Rural	1
Conseil municipal des jeunes	1
Commission Transition écologique	1
Réflexion sur un projet d'implantation d'un hameau léger à Commana	2
PLUi (plan local de l'urbanisme intercommunal)	2
Présentation du RGPD (Règlement général sur la protection des données)	2
Questions diverses	2
Tarifs de la redevance des ordures ménagères	2
Chiffres de la population au 1 ^{er} janvier 2021	3
Halle des sports	3

Réunion du conseil municipal du 11 janvier 2021

Signature des conseillers municipaux

Philippe GUEGUEN	
Patricia QUÉRÉ	
David QUEINNEC	
Fanny SAINT-GEORGES	
Marcel LAVIEC	
Denis GODEC	
Nathalie CORLOUER	
Jennet LEYDET	
Kévin LOISEL	
Florence LE MER	
Benoît BARANTAL	
Valérie POULIQUEN	
Sabrina MORVAN	
Ludovic LE BRAS	Absent – pouvoir à Sabrina MORVAN
Yvan LEDEMÉ	